

Checklist :

Documenter les dégâts après un sinistre



1 SÉCURISER LA ZONE AVANT D'ENTRER.	<input type="checkbox"/> Vérifiez que les pompiers ou experts ont sécurisé la zone avant de pénétrer à l'intérieur. <input type="checkbox"/> Ne prenez aucun risque.
2 PRENDRE DES PHOTOS GÉNÉRALES DES PIÈCES ENDOMMAGÉES.	<input type="checkbox"/> Capturez des photos de chaque pièce affectée, en vue d'ensemble, pour montrer l'étendue des dégâts. <input type="checkbox"/> Zoomez sur les objets endommagés, comme les meubles, murs ou appareils.
3 PRENDRE DES PHOTOS DE DÉTAILS (MEUBLES, MURS, APPAREILS).	<input type="checkbox"/> Précisez l'état de chaque dommage. <input type="checkbox"/> Filmez chaque pièce, en tournant à 360° pour bien documenter.
4 FAIRE DES VIDÉOS DES PIÈCES (À 360°) ET COMMENTER ORALEMENT.	<input type="checkbox"/> Commentez oralement chaque dommage observé.



Checklist :

Documenter les dégâts après un sinistre



5 DRESSER UN INVENTAIRE DES OBJETS ENDOMMAGÉS.	<input type="checkbox"/> Créez une liste détaillée de tous les objets endommagés. <input type="checkbox"/> Précisez leur état et leur valeur approximative.
6 CONSERVER LES BIENS ABÎMÉS POUR INSPECTION.	<input type="checkbox"/> Gardez les objets endommagés en lieu sûr, jusqu'à l'inspection par l'assurance, sauf s'ils sont dangereux.
7 RASSEMBLER LES FACTURES ET DOCUMENTS JUSTIFICATIFS.	<input type="checkbox"/> Rassemblez toutes les factures, garanties et preuves d'achat. Ces documents sont nécessaires pour l'indemnisation.

